



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Note verbale datée du 2 juillet 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire part du souhait exprimé par le Gouvernement letton de devenir membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La République de Lettonie a toujours soutenu sans réserve les objectifs du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; elle est partie aussi bien à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés qu'au Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés. Elle participe également en tant qu'observateur aux réunions du Comité permanent.

La République de Lettonie soutient activement la mission et les activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés partout dans le monde et a à cœur d'améliorer le sort des réfugiés dans le cadre d'une action menée aux niveaux national, régional et international. Le Gouvernement letton est convaincu que le fait pour son pays d'être membre du Comité exécutif ne pourrait que donner encore plus de poids aux initiatives de la communauté internationale visant à améliorer la situation des réfugiés.

Le Gouvernement letton espère que le Conseil économique et social accueillera favorablement sa demande et qu'il recommandera à l'Assemblée générale d'augmenter le nombre de membres du Comité exécutif du Programme.

La Mission permanente de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies vous serait obligée de bien vouloir faire distribuer la présente demande au Conseil économique et social pour examen pendant sa session de fond de 2013.

* E/2013/100.

